



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Maîtrise des risques industriels et
environnementaux

de l'Université de Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Maîtrise des risques industriels et environnementaux

Dénomination nationale : SP2-Production industrielle

Demande n° S3LP130004902

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Yutz/Metz
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP2-Production et transformations

Présentation de la spécialité

Cette formation, ouverte en 2009 et portée par l'IUT de Thionville-Yutz/UFR *Sciences fondamentales*, présente des objectifs très larges, voire ambitieux portant sur tous les aspects environnementaux et sanitaires de la gestion des risques en entreprise, de la gestion des sites et sols pollués, à la prévention des risques professionnels, sans considérer de pré-requis nécessaires pour les candidats à l'inscription. Les métiers visés sont : cadre technique, inspecteur des installations, assistant ingénieur hygiène et sécurité, assistant de manager, service risques industriels.

Les aspects professionnalisants sont bien identifiés, mais une vision trop globale peut conduire à un morcellement des enseignements si la formation manque de coordination et de cohérence. La licence professionnelle ouvre la possibilité d'un accès au Certificat de qualification paritaire de la métallurgie (CQPM) de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM), ce qui lui assure une reconnaissance par le secteur industriel.

Un éventail de formations permet d'intégrer la licence professionnelle pour des étudiants en grande majorité originaires de la région Lorraine. Les demandes de candidature ont diminué, 90 dossiers en 2010, 33 dossiers en 2011, sans tentative d'analyse de la part de l'établissement, mais cette diminution ne s'accompagne pas de la baisse du nombre d'étudiants. La formation est ouverte de façon classique aux L2 et aux DUT et BTS. Aucune unité d'enseignement (UE) ne prépare l'intégration dans cette spécialité, mais des remises à niveau sont proposées, selon les profils des étudiants. Le positionnement dans l'offre régionale et nationale est peu argumenté.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est dirigée par une universitaire assistée par un enseignant PAST, intervenant de façon transversale au sein de l'IUT. Elle s'appuie sur une équipe pédagogique diversifiée, composée d'enseignants de l'université et du centre de formation des apprentis de l'industrie (CFAI). Le niveau pédagogique est bien organisé et chaque UE est pilotée par un animateur. Les relations avec les autres équipes de formation ne sont pas évoquées, mais il existe des échanges avec d'autres licences professionnelles, pour l'organisation de projets industriels afin de trouver des synergies d'intervention.

Les partenariats professionnels se traduisent par l'accès à l'acquisition de CQPM pour les étudiants en contrat de professionnalisation. La contribution des professionnels associés correspond à 41,50 % des enseignements effectués. Ils sont issus du monde institutionnel et en charge de la gestion des risques (DREAL, Direction du travail, CRAM, ou Arcelor Mittal). Les partenaires participent de façon classique à toutes les dimensions pédagogiques, y compris au bilan permettant ainsi de faire évoluer la formation. Les compétences attendues sont bien identifiées et correspondent particulièrement au domaine de la gestion des risques. Les interventions des professionnels et des universitaires semblent juxtaposées, portant sur une multitude de risques d'origine et de nature très diverse.

Les inscrits en formation initiale ou en alternance suivent le même cursus de formation et bénéficient d'une politique des stages et des projets tuteurés bien menée, accompagnée par l'équipe pédagogique. Les effectifs, en moyenne de 15 étudiants, sont stables avec un taux de réussite correct pour des inscrits en provenance de DUT et de BTS, dont 20 % des effectifs proviennent de DUT *Hygiène, sécurité et environnement*. La licence professionnelle est récente mais aucun élément concernant le suivi de l'insertion professionnelle n'est transmis. Les emplois occupés ne sont pas renseignés et le devenir des diplômés ne fait l'objet d'aucune analyse.

L'autoévaluation n'a pas permis de compléter de dossier et il est regretté que pour une formation récente, les deux années de fonctionnement n'aient pas conduit à l'expression de proposition, d'évolution pour la formation, excepté le souhait d'ouverture à l'apprentissage. Pour cette première demande de renouvellement de la formation, des éléments majeurs ne sont ni transmis ni argumentés, notamment concernant la chute des candidatures, la cohérence pédagogique à maintenir, l'ouverture aux L2 et le suivi des étudiants.

- Points forts :

- Des partenariats solides et variés avec le milieu professionnel.
- L'adéquation au contexte économique régional.

- Points faibles :

- Le suivi des diplômés.
- Un recrutement irrégulier.

Recommandations pour l'établissement

Une diversification des intervenants professionnels industriels pourrait apporter une vision complémentaire sur les thématiques abordées au cours de la formation. Il est attendu de diversifier les partenariats professionnels dans le but de mieux intégrer cette licence professionnelle dans l'offre régionale et de travailler avec les partenaires sur les modalités de recrutement afin de conserver une attractivité.

L'établissement doit s'organiser pour mettre en œuvre le suivi du devenir des diplômés en s'appuyant sur un pilotage plus resserré. La mise en place d'un conseil de perfectionnement pourrait être un lieu d'échanges pertinent pour travailler sur la dimension prospective et sur l'analyse de la spécialité. Il s'agit également de recentrer sur des métiers clairement définis, et restructurer la formation autour d'une cohérence pédagogique sur des thématiques universitaires appliquées au secteur concerné.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : Non notée

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	2010	2011	
Nombre d'inscrits	15	15	
Taux de réussite	87 %	87 %	
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %	0 %	
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	20 %	47 %	
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	80 %	53 %	
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	53 %	73 %	
Pourcentage d'inscrits en formation continue	7 %	0 %	
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	40 %	27 %	
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	41 %	41 %	
ENQUETES NATIONALES	Année (2)	Année (2)	Année (2)
Taux de répondants à l'enquête			
Pourcentage de diplômés en emploi (3)			
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3)			
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3)			
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION	Année (2)	Année (2)	Année (2)
Taux de répondants à l'enquête			
Pourcentage de diplômés en emploi (3)			
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (3)			
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (3)			

(1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.

(2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.

(3) Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



Observations de l'établissement

EVALUATION DES LICENCES PROFESSIONNELLES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles - Vague C Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Spécialité : Maîtrise des risques industriels et environnementaux

Dénomination nationale : SP2-Production industrielle

Demande n° S3LP130004902

Les responsables de la licence professionnelle MRIE remercie le comité AERES pour le temps passé à expertiser le dossier et pour les différentes remarques apportées dans le rapport.

Nous souhaitons répondre plus particulièrement aux points faibles qui ont été notés dans le rapport.

- Le suivi des diplômés.
Concernant ce point, il faut rappeler qu'au moment de la rédaction du dossier de demande de renouvellement (printemps 2011), une seule promotion seulement avait terminé. Dans le dossier, il n'apparaît pas de résultat concernant le devenir des étudiants : en effet, le service de l'Université de Metz chargé de l'enquête n'était pas en mesure de nous fournir d'information sur la licence MRIE (ouverture en 2009).
Nous pouvons cependant ajouter une information n'apparaissant pas dans le dossier : une enquête personnelle avait été réalisée (en mars 2011) auprès de la 1^{ère} promotion (sur 15 étudiants) : 7 réponses (4 poursuites d'étude en master professionnels (risque, qualité, environnement, développement durable) et 3 CDD ou interim dans le domaine du risque).
- Un recrutement irrégulier.
Il est vrai que nous avons observé, comme dans d'autres licences professionnelles, une chute des demandes de dossier. Cependant, chaque promotion depuis 3 ans compte 15 étudiants. Le nombre de dossiers déposés est constant depuis 2 ans (au mois de mai, une quarantaine de dossiers ont été reçus). D'autre part, comme indiqué dans le dossier, des efforts seront menés pour mieux faire connaître la formation aux étudiants de L2 (biologie, chimie, physique) de l'Université de Lorraine.

Des recommandations ont été faites : nous ne manquerons pas d'en tenir compte. Nous veillerons à diversifier les partenaires professionnels pour tisser des liens plus forts entre la licence et l'offre régionale. Ceci se met en place au fur et à mesure, et chaque année par le biais des stages des étudiants en entreprise, nous élargissons notre liste de partenaires.

Le domaine des risques industriels est un domaine en constante évolution. Aussi, chaque année, l'équipe pédagogique réfléchi sur le contenu des enseignements (et demande aux différents intervenants d'adapter les cours aux nouvelles réglementations si elles existent). Elle travaille également sur une meilleure cohérence pédagogique : ainsi depuis 2 ans, un cours est dispensé par un professionnel (ancien responsable Hygiène-Sécurité-Qualité-Environnement d'une grande entreprise), en début d'année pour expliciter aux étudiants l'intérêt et la place de chaque UE dans la formation ; en fin de parcours, il est fait de même avec une vision globale.